

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 13 novembre 2023



Un A/R supplémentaire pour les étudiants ultramarins pour les vacances de Noël ou l'été austral en famille !

La toute première mesure de continuité territoriale décidée dans le cadre du CIOM entre en vigueur maintenant. Symboliquement Philippe Vigier, Ministre délégué chargé des Outre-mer a voulu que cette première mesure puisse profiter aux jeunes étudiants ultramarins accompagnés par LADOM. Elle doit leur permettre de passer des moments en famille en cette fin d'année ou d'effectuer un stage.

Dans le cadre du CIOM dont les mesures ont été annoncées en juillet dernier un certain nombre d'entre elles concernent la continuité territoriale. Ainsi, dès 2024 LADOM verra ses **missions renforcées de manière significative et son public bénéficiaire élargi**. Toutefois, c'est sans attendre que le Ministre délégué chargé des Outre-mer a souhaité que soit mise en place, dans le cadre du Passeport pour la Mobilité des Etudes, une mesure phare. Il s'agit d'une **prise en charge à 100% par LADOM, du voyage A/R (Hexagone-DROM)** des étudiants ultramarins à compter des vacances de Noël ou de l'été austral. Cette prise en charge qui, pour cette fin d'année 2023 s'effectuera sur la base d'un remboursement, s'adresse **aux néo-bacheliers accompagnés par LADOM**. Les modalités d'accès ont été communiquées par mail aux jeunes concernés et sont également précisées sur le site internet en [cliquant](#).

Bon à savoir sur le Passeport pour la Mobilité des Etudes

En 2022, ce dispositif a permis d'accompagner près de 10 000 étudiants originaires des 5 DROM. Il s'agit de jeunes ayant besoin de poursuivre leurs études post-BAC en dehors de leur résidence habituelle en raison de la saturation ou de l'inexistence localement de leur cursus universitaire.

C'est un coup de pouce que l'Etat leur donne en prenant en charge leur trajet A/R entre leur DROM et leur lieu d'études et ce pendant tout leur cursus universitaire.

La nouvelle mesure CIOM permettra de prendre en charge un 2^{ème} A/R pour les néo-bacheliers durant leur première année d'études.

Contact presse : Laura Bourgninaud, Directrice de cabinet & de la communication – laura.bourgninaud@ladom.fr

